

Le Schéma de cohérence territoriale – SCOT



Les trois Communautés de communes Autour de Chenonceaux-Bléré-Val de Cher, Val d'Amboise et Castelrenaudais sont réunies autour d'un projet de territoire partagé. Elles adhèrent au syndicat mixte de cohérence territoriale (SCoT ABC, A pour Amboise, B pour Bléré et C pour Castelrenaudais) qui regroupe 45 communes.

Le SCoT est un outil de planification intercommunal pour l'aménagement du territoire.

Il met en cohérence, sur l'ensemble des trois territoires, les politiques d'urbanisme, d'habitat, de commerce, de transports, d'environnement, etc.

Il s'articule autour de trois thématiques : équilibre des territoires, rapprochement et liens entre les différentes zones (habitat, emplois et services), consommation modérée des espaces naturels et agricoles.

Ce document est opposable au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le SCoT ABC actuellement en cours a été révisé et approuvé à l'unanimité le 9 juillet 2018. Ce SCoT établit la stratégie de développement du territoire pour une période de 12 ans (2018-2030)

Suivi du SCoT ABC

Dans l'objectif d'évaluer l'efficacité du SCoT ABC, un dispositif de suivi est mis en place permettant d'apprécier la mise en œuvre des orientations retenues et d'en mesurer l'avancement.

Le suivi des effets du SCoT est indispensable pour vérifier que les efforts engagés portent leurs fruits et la direction empruntée par le territoire mène bien aux objectifs poursuivis. A ce titre le Syndicat Mixte a décidé d'opter pour un suivi complet de sa mise en œuvre.

Le planning de suivi est le suivant :

- Présentation annuelle du suivi de données en Bureau syndical ;
- Bilan à mi-parcours après 3 années d'application du SCoT (soit en 2021) ;
- Bilan après 6 années d'application du SCoT (soit en 2024).

[Consulter et télécharger « l'état zéro » du SCoT ABC](#)

EN SAVOIR +

Syndicat Mixte du SCoT ABC

9 bis rue d'Amboise

37530 NAZELLES NEGRON

02 47 23 47 44

scotabc.syndicatmixte@gmail.com

Consultez et téléchargez

- [Rapport de présentation](#)
du SCoT
- [Cartographies du D00](#)
- [Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables \(PADD\)](#)
- [L'état zéro du SCoT](#)

Documentation

Pièces du SCOT ABC révisé approuvé le 9 juillet 2018

- [Le rapport de présentation](#)
- [Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables \(PADD\)](#)
- [D00](#)

Cartographies du D00

- [Carte 1 – Organisation de l'armature spatiale du territoire](#)
- [Carte 2 – Enjeux environnementaux](#)
- [Carte 3 – Paysages, patrimoines et tourisme](#)

Annexes

- [Annexe 1 – Liste des monuments inscrits et classés](#)
- [Annexe 2 – Diagnostic agricole forestier et foncier](#)
- [Annexe 3 – Présentation des réservoirs de biodiversité institutionnels](#)
- [Annexe 4 – Liste des stations d'épuration](#)
- [Annexe 5 – Liste des ICPE](#)
- [Annexe 6 – Transport de matières dangereuses par canalisations](#)
- [Annexe 7 – Etudes de danger sur le risque de rupture de digue](#)
- [Annexe 8 – Arrêtés de classement sonore](#)
- [Annexe 9 – Extraits de l'identification des paysages emblématiques du Val de Loire](#)
- [Annexe 10 – Extrait du SRCE Centre-Val de Loire 2014](#)
- [Annexe 11 – Arrêtés préfectoraux archéologie préventive Amboise, Bléré, Sublaines](#)

Contact

Syndicat Mixte du SCOT ABC

9 bis rue d'Amboise

37530 NAZELLES NEGRON

Tél : 02 47 23 47 44

Mail : [_scotabc.syndicatmixte@gmail.com](mailto:scotabc.syndicatmixte@gmail.com)